



Fonds Fidelity Marché monétaire Canada

Rapport semestriel 31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes vérificateur généralement reconnues du Canada.



Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)

Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Obligations à moyen terme négociables	79,7	62,4
Papier commercial	18,8	28,9
Prises en pension	0,8	8,1
Autres actifs nets (passifs)	0,7	0,6

Répartition des échéances

Nombre d'années	Valeur marchande des titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Valeur marchande des titres à revenu fixe au 30 juin 2011 (en milliers de dollars)
0 – 1	1 096 320	789 226
1 – 3	0	149 987

Total de l'actif net du Fonds 1 103 704 000 \$ (au 31 décembre 2011) et 944 890 000 \$ (au 30 juin 2011)

Fonds Fidelity Marché monétaire Canada

Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

En pourcentage de l'actif net

Papier commercial – 18,8 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur (en milliers de dollars)
Enbridge Gas Distribution, Inc. :			
1,12 % 1/18/12	18 200 \$	18 184 \$	18 190 \$
1,12 % 1/23/12	8 499	8 491	8 493
1,13 % 1/16/12	20 000	19 989	19 991
Enbridge, Inc. :			
1,12 % 1/10/12	22 000	21 993	21 994
1,12 % 1/13/12	17 463	17 450	17 457
1,13 % 1/17/12	11 950	11 943	11 944
Storm King Funding			
1,13 % 2/10/12	40 000	39 894	39 951
TELUS Corp. :			
1,17 % 1/4/12	31 700	31 607	31 697
1,17 % 1/6/12	15 000	14 956	14 998
1,18 % 1/5/12	22 750	22 684	22 747
TOTAL PAPIER COMMERCIAL ..	207 191		207 462

Billets à moyen terme – 79,7 %

Banque de Montréal :			
1,34 % 10/19/12 (a) ..	15 000	15 000	15 000
1,3507 % 2/1/12 (a) ..	85 000	85 000	85 000
Banque de Nouvelle-Écosse			
1,3486 %			
15/11/12 (a)	100 000	100 000	100 000
Banque canadienne impériale de commerce			
1,2779 %			
5/25/12 (a)	85 000	85 000	85 000
Province du Manitoba			
1,2907 % 2/1/13 (a) ..	150 000	149 999	149 999

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur (en milliers de dollars)
Banque Nationale du Canada 1,3486 %			
10/10/12 (a)	90 000 \$	90 000 \$	90 000
Province d'Alberta, Canada 1,2136 %			
11/20/12 (a)	150 000	149 988	149 988
Banque Royale du Canada :			
1,27 % 5/22/12 (a) ..	5 000	5 000	5 000
1,3 % 8/27/12 (a) ...	100 000	100 000	100 000
Banque Toronto Dominion 1,3307 %			
11/8/12 (a)	100 000	100 000	100 000
TOTAL BILLETTS À MOYEN TERME		879 987	879 987

Prise en pension – 0,8 %

Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,96 %, datées du 30/12/11, échéant le 03/01/12 (garantis par des obligations du gouvernement du Canada) #	8 871	8 871	8 871
--	-------	-------	-------

TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 99,3 % **1 096 049 \$ 1 096 320**

AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,7 % **7 384**

ACTIFS NETS – 100 % **1 103 704 \$**

Légende

(a) Le taux d'intérêt indiqué sur les titres à taux variables et ajustables est le taux à la fin de la période.

Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
8 871 000 \$ échéant le 3 janvier 2012 à 0,96 %	
Banque de Montréal	2 268 \$
CIBC World Markets, Inc.	1 134
Deutsche Bank Securities Ltd.	425
Scotia Capital, Inc.	3 686
Banque Toronto-Dominion	1 358
	8 871 \$

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 2 au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2010. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011	Au 31 décembre 2011	Au 30 juin 2011
Actif		
Placements à la valeur marchande	1 096 320 \$	939 213 \$
Trésorerie et devises	—	1
Montants à recevoir à la vente de placements	—	—
Intérêts courus et dividendes à recevoir	1 231	922
Montants à recevoir à la vente de parts	9 454	6 924
	<u>1 107 005</u>	<u>947 060</u>
Passif		
Montants à payer au rachat de parts	2 879	1 845
Frais de gestion et de conseil à payer	383	294
Autres montants et charges à payer	39	31
	<u>3 301</u>	<u>2 170</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>1 103 704</u>	<u>944 890</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	—	—
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>1 103 704 \$</u>	<u>944 890 \$</u>

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements	8 871 \$	76 640 \$
--	----------	-----------

Actif net représentant les capitaux propres (par part)

Série A : (175 235 \$ / 17 516 parts et 137 146 \$ / 13 707 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série B : (429 033 \$ / 42 876 parts et 346 494 \$ / 34 622 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série C : (495 \$ / 49 parts et 982 \$ / 98 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série D : (39 \$ / 4 parts et 765 \$ / 76 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série F : (6 538 \$ / 654 parts et 6 593 \$ / 659 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série O : (492 364 \$ / 49 227 parts et 452 910 \$ / 45 282 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé

le 31 décembre 2011

	Fonds	Série A	Série B	Série C	Série D	Série F	Série O
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :							
Activités	4 248 \$	168 \$	1 029 \$	1 \$	2 \$	30 \$	3 018 \$
Distributions aux porteurs de parts							
Revenu net de placement	(4 234)	(169)	(1 014)	(1)	(2)	(31)	(3 017)
Réduction des frais de gestion	(15)	—	(15)	—	—	—	—
	<u>(4 249)</u>	<u>(169)</u>	<u>(1 029)</u>	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	<u>(31)</u>	<u>(3 017)</u>
Opérations sur les capitaux propres							
Produit net de la vente de parts	455 170	123 973	212 890	4 465	2 109	6 520	105 213
Réinvestissement des distributions	4 223	164	1 021	1	2	30	3 005
Montants payés sur les parts rachetées	(300 578)	(86 047)	(131 372)	(4 953)	(2 837)	(6 604)	(68 765)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>158 815</u>	<u>38 090</u>	<u>82 539</u>	<u>(487)</u>	<u>(726)</u>	<u>(54)</u>	<u>39 453</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>158 814</u>	<u>38 089</u>	<u>82 539</u>	<u>(487)</u>	<u>(726)</u>	<u>(55)</u>	<u>39 454</u>
Actif net							
Au début de la période	<u>944 890</u>	<u>137 146</u>	<u>346 494</u>	<u>982</u>	<u>765</u>	<u>6 593</u>	<u>452 910</u>
À la fin de la période	<u>1 103 704 \$</u>	<u>175 235 \$</u>	<u>429 033 \$</u>	<u>495 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>6 538 \$</u>	<u>492 364 \$</u>

Semestre terminé

le 31 décembre 2010

	Fonds	Série A	Série B	Série C	Série D	Série F	Série O
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :							
Activités	3 096 \$	45 \$	948 \$	1 \$	1 \$	26 \$	2 075 \$
Distributions aux porteurs de parts							
Revenu net de placement	(3 081)	(154)	(867)	(1)	(1)	(25)	(2 033)
Réduction des frais de gestion	(7)	—	(7)	—	—	—	—
	<u>(3 088)</u>	<u>(154)</u>	<u>(874)</u>	<u>(1)</u>	<u>(1)</u>	<u>(25)</u>	<u>(2 033)</u>
Opérations sur les capitaux propres							
Produit net de la vente de parts	270 191	51 391	117 969	6 576	1 160	2 151	90 944
Réinvestissement des distributions	3 088	154	874	1	1	25	2 033
Montants payés sur les parts rachetées	(369 493)	(94 340)	(213 249)	(6 841)	(1 212)	(6 108)	(47 743)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>(96 214)</u>	<u>(42 795)</u>	<u>(94 406)</u>	<u>(264)</u>	<u>(51)</u>	<u>(3 932)</u>	<u>45 234</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>(96 206)</u>	<u>(42 904)</u>	<u>(94 332)</u>	<u>(264)</u>	<u>(51)</u>	<u>(3 931)</u>	<u>45 276</u>
Actif net							
Au début de la période	<u>1 016 878</u>	<u>200 987</u>	<u>469 429</u>	<u>1 396</u>	<u>391</u>	<u>10 103</u>	<u>334 572</u>
À la fin de la période	<u>920 672 \$</u>	<u>158 083 \$</u>	<u>375 097 \$</u>	<u>1 132 \$</u>	<u>340 \$</u>	<u>6 172 \$</u>	<u>379 848 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers (non vérifiés) – suite

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestres terminés le 31 décembre	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	6 618 \$	5 794 \$
Charges		
Frais de gestion et de conseil	2 147	2 446
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente	223	252
Total des charges	<u>2 370</u>	<u>2 698</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>4 248</u>	<u>3 096</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Titres de placement	—	—
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
Gain net (perte)	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>4 248 \$</u>	<u>3 096 \$</u>

Autres renseignements par série	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	168 \$	45 \$
Série B	1 029 \$	948 \$
Série C	1 \$	1 \$
Série D	2 \$	1 \$
Série F	30 \$	26 \$
Série O	3 018 \$	2 075 \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	0,0101 \$	0,0024 \$
Série B	0,0257 \$	0,0210 \$
Série C	0,0091 \$	0,0093 \$
Série D	0,0251 \$	0,0209 \$
Série F	0,0377 \$	0,0320 \$
Série O	0,0623 \$	0,0584 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Marché monétaire Canada (le «Fonds») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable formée en vertu de la déclaration de fiducie du 15 janvier 1991, telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite, et est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série C, de série D, de série F et de série O. Les parts de série A et de série C sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B et de série D sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A et de série C. Les parts de série A acquises avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série C et de série D et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série C et de série D sont offertes aux investisseurs qui se sont inscrits au service de rééquilibrage. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction pose certaines estimations et prémisses en date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur liquidative par part pour chaque série est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les titres du Fonds sont évalués au coût après amortissement ou au coût d'origine plus l'intérêt couru.

Conversion des devises

Les titres et autres actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la variation dans la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

Les opérations sur titre sont représentées à la date de l'opération. Le coût des placements est calculé selon le coût moyen. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné et comprend l'intérêt sur les coupons et la désactualisation de l'escompte et l'amortissement de la prime pour les titres de créance. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit.

Trésorerie et devises

Les liquidités, y compris les quasi-liquidités, comprennent les liquidités détenues en dépôt et les instruments de passif à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres éléments d'actif et de passif

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de l'exercice. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours de l'achat peuvent entraîner des frais de transaction à court terme équivalant à 1,00 % des recettes desdites parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

2. Principales méthodes comptables – suite

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de l'exercice.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne des fonds placés. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigible mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseil ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série A	00,95 %
Série B	00,67 %
Série C	00,95 %
Série D	00,67 %
Série F	00,45 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuellement proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % à la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata par province, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'état des résultats comme Taxe de vente.

Autres charges d'exploitation

Fidelity est responsable de toutes les charges associées à l'exploitation du Fonds, à l'exception des commissions de courtage et des taxes. Le Fonds n'a pas payé de commissions de courtage au cours des périodes.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

Revenu net de placement	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Série A	0,0101 \$	0,0087 \$
Série B	0,0254	0,0197
Série C	0,0093	0,0084
Série D	0,0252	0,0200
Série F	0,0379	0,0324
Série O	0,0624	0,0568

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital à reporter.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Le produit du rachat peut être de 0 % à 5 % pour le rachat des parts des séries B et de série D.

En vertu de l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A et de série C lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont calculés selon des taux régressifs, variant de 6 % à 1,5 % du coût original des parts.

En vertu de l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A et de série C lorsque celui-ci survient au cours des deux années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits sont de 2 % du coût original des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A et de série C lorsque celui-ci survient au cours des trois années suivant leur achat. Les frais de souscription différés à FSD réduits 2 sont calculés selon des taux régressifs, variant de 3 % à 2 % du coût original des parts.

Aucun FSI n'est exigible à l'achat des parts de série A, de série C, de série F ou de série O du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série D, de série F ou de série O du Fonds.

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part et l'actif net par part sont calculés selon le coût après amortissement ou au coût d'origine plus l'intérêt couru. C'est pourquoi il n'y a aucune incidence sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en six séries de parts : les parts de séries A, B, C, D, F et O. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale sans aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités sont gérées en plaçant la majorité des actifs dans des instruments qui peuvent être liquidés rapidement et par l'entremise de la capacité du Fonds d'emprunter jusqu'à 5 % de l'actif total net.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

7. Capitaux propres – suite

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
Période terminée le 31 décembre 2011					
Série A	13 707	12 398	16	(8 605)	17 516
Série B	34 622	21 289	102	(13 137)	42 876
Série C	98	446	—	(495)	49
Série D	76	212	—	(284)	4
Série F	659	652	3	(660)	654
Série O	45 282	10 520	301	(6 876)	49 227
Période terminée le 31 décembre 2010					
Série A	20 081	5 139	15	(9 434)	15 801
Série B	46 924	11 794	90	(21 325)	37 483
Série C	140	657	—	(684)	113
Série D	39	116	—	(121)	34
Série F	1 010	215	3	(611)	617
Série O	33 452	9 089	208	(4 774)	37 975

Porteurs de parts affiliés

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ, respectivement, 39 % et 41 % du total des parts en circulation du Fonds.

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuille chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché.

Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

L'objectif de Pyramis est d'offrir un rendement à valeur ajoutée comparable à l'indice de référence. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à obtenir un revenu actuel à haut niveau tout en cherchant à protéger le capital et à maintenir la liquidité. Il investit principalement dans les instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens.

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Le Fonds vise à maintenir un prix constant de 10,00 \$ pour la part.

Au moment d'acheter et de vendre des titres, Pyramis observe les exigences juridiques des fonds du marché monétaire. Elles comprennent les limites minimales pour la qualité, l'échéance et la diversification des placements d'un Fonds.

Le Fonds investit dans les instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens des sociétés étrangères et du Canada. Cela peut inclure les obligations de créance à court terme des sociétés (comme le papier commercial), les gouvernements (comme les obligations du Trésor) ou les titres adossés à des actifs (comme le papier commercial adossé à des actifs). Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs en titres étrangers.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers, on considère, le cas échéant, le risque de crédit du Fonds (dans le cas de passifs financiers), le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas d'actifs financiers). La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des investissements et d'autres actifs représente l'exposition maximum au risque de crédit au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le risque de crédit est faible pour le Fonds, puisqu'il investit dans les titres garantis par le gouvernement ou dotés de bonnes cotes de solvabilité. Les tableaux ci-dessous font état des cotes de solvabilité du Fonds au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 :

Notations de Dominion Bond Rating Service (DBRS)	% des placements du Fonds	
	31 décembre 2011	30 juin 2011
R-1H	62,0	31,6
R-1M	21,9	9,9
R-1L	15,3	34,4
Sans classement	0,8	24,1

Lorsque les notations du DBRS ne sont pas disponibles, nous avons utilisé celles de l'agence Moody's.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties des actifs financiers détenus par le Fonds. Le Fonds investit principalement dans les instruments du marché monétaire très bien cotés et comporte un risque plus faible par rapport aux autres Fonds Fidelity, puisqu'il investit dans des titres garantis par le gouvernement ou dotés de bonnes cotes de solvabilité. Le Fonds n'est pas géré pour une exposition du secteur d'activité ou sur le plan géographique.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou sujets à restrictions détenus à la fin de la période sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est vulnérable au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie ultérieurs d'instruments financiers portant intérêt fluctueront à la suite de changement du niveau actuel des taux d'intérêt du marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. Le Fonds est peu vulnérable à la fluctuation des taux d'intérêt étant donné que les titres sont, par nature, à plus court terme.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change.

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, la majorité des actifs et des passifs du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important en raison des fluctuations des taux de change.

9. Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1er janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a retardé la mise en oeuvre des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui englobe les fonds d'investissement. Les sociétés d'investissement peuvent continuer d'appliquer les PCGR actuels jusqu'aux exercices débutant le 1er janvier 2014 ou après cette date.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée en conformité avec les IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.